

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villand - Tro-dienomaine - Esserily  
Communautés en Montagne

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20211004\_04

## Séance du 4 octobre 2021

### Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 18
- Présents : 14
- Votants : 16

Date de la convocation :  
28 septembre 2021

Date d'affichage  
du compte rendu :  
11 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatre octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Carmen VALLET), Olivier BLANCHARD (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ), Etienne MILLET, Martial VERNEREY.

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée comme secrétaire de séance.

### Objet : Astreintes hivernales du personnel communal Hiver 2021-2022

M. Gérard MUGNIOT, adjoint au maire en charge de la voirie, propose de renouveler les indemnités d'astreinte pour travaux supplémentaires de déneigement pour la période hivernale 2021-2022, c'est-à-dire pour 18 semaines au total, soit 9 semaines complètes par agent, selon le tarif en vigueur. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le renouvellement de cette indemnité. Le calendrier des astreintes commencera le 13 novembre 2021 et se terminera le 18 mars 2022. Ces modalités d'application seront adaptées en fonction des moyens humains disponibles.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

*Florent SERRETTE*